

Dossier à déposer ou à retourner au plus tard le **30 mars 2020**
 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi) à :
Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris
Service Scolarité
80, rue Rébeval - 75019 PARIS

Dossier d'inscription au concours de
ÉLÈVE-INGÉNIEUR.E DE LA VILLE DE PARIS
 ouvert à partir du 11 mai 2020
- CONCOURS INTERNE -

État civil

Mme M.

Nom d'usage

Nom de famille (de naissance)

1^{er} prénom

2^e prénom

Date de naissance

Jour Mois Année

Lieu de naissance

Nationalité

en cours d'acquisition de la nationalité d'un État membre de l'Union européenne, d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération Suisse, de la principauté de Monaco ou d'Andorre.

Coordonnées

Adresse complète

Numéro Voie (type et nom) ex : RUE D'ARTOIS, AVENUE FOCH...

Complément d'adresse

Code postal Localité

Pays

Adresse électronique

Attention : merci de nous communiquer une adresse e-mail valide. Vos échanges avec l'EIVP se feront exclusivement par cette voie.

Téléphone domicile

Téléphone prof.

Téléphone portable

Informations complémentaires

Êtes-vous actuellement employé.e par une administration ? Oui Non

Laquelle ?

Période du au

Jour Mois Année Jour Mois Année

Avez-vous été dans le passé employé.e par une administration ? Oui Non

Laquelle ?

Période du au

Jour Mois Année Jour Mois Année

Matricule (personnel des administrations parisiennes uniquement)

Êtes-vous reconnu-e travailleur.euse en situation de handicap par la CDAPH ? Oui Non
Si oui, devez-vous bénéficier d'aménagements d'épreuves ? Oui Non

Êtes-vous en position régulière au regard des obligations du service national ? Oui Non

Durée des périodes effectuées au titre du service national

Période du

--	--

--	--

--	--	--	--

 au

--	--

--	--

--	--	--	--

 Jour Mois Année Jour Mois Année

Signature

Je soussigné.e, (*NOM, prénoms*),

reconnais avoir pris connaissance des informations figurant dans la brochure, dans le règlement général du concours et dans ce présent dossier d'inscription et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués sur le dossier d'inscription.

Je souhaite recevoir un accusé de réception de mon dossier :

Oui (à l'adresse électronique mentionnée en page 1) Non

Je m'engage à fournir toutes les pièces justificatives demandées par les administrations parisiennes.

A, le

Signature :

ATTENTION

L'administration se réserve le droit de vérifier au plus tard à la date de nomination les conditions d'admission à concourir.
Les candidats.e.s devront, en cas de succès au concours, justifier de leur aptitude physique à occuper l'emploi considéré.

PIECES A JOINDRE

- **Un état des services détaillé et signé par votre chef·fe de service** récapitulant votre carrière et vos différentes positions administratives (activité, détachement, congé parental, disponibilité, etc). Pour les agent·e·s non titulaires (contractuel·le·s, vacataires) indiquer la quotité de travail ainsi que le nombre d'heures mensuelles travaillées. Pour les agent·e·s de la ville de Paris, cet état des services doit être demandé à votre gestionnaire RH.
- Et si nécessaire tout document attestant de la durée des périodes effectuées au titre du service national (service civique, volontariat international).
- Si vous êtes reconnu·e travailleur·euse en situation de handicap et que vous devez bénéficier d'aménagements d'épreuves, joindre les justificatifs demandés dans la brochure.

CONSIGNES PRATIQUES POUR REMPLIR CE DOSSIER

- Ecrire lisiblement à l'encre noire
- Faire figurer une lettre majuscule à l'intérieur de chaque case
- Séparer les mots et les prénoms par une case vide
- Remplir les cases à cocher à l'aide d'une croix (ne pas les entourer)
exemple : oui non
- Ne pas oublier de préciser le type de voie dans l'adresse (ex : rue d'Aubervilliers, avenue Foch... et non pas Aubervilliers, Foch...)
- Ne pas couper un mot d'une ligne à l'autre. Si le nom de votre rue est trop long pour figurer dans le champ intitulé « voie (type et nom) », l'inscrire directement à la ligne suivante « complément d'adresse »
- N'utiliser que des abréviations courantes comme « ave » pour « avenue », « gal » pour « général », « bât » pour « bâtiment », « esc » pour « escalier »...